Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR23.14PR

concernant

une demande de crédit d'étude de CHF 1'000'000.- pour la rénovation des infrastructures du Théâtre Benno Besson

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 17 août 2023.

Elle était composée de Mesdames Sophie MAYOR, Marceline MILLIOUD et Messieurs Maximilien BERNHARD, Daniel BURDET, Loann GAILLARD, Pierre-Henri MEYSTRE, Roland VILLARD et de la soussignée, désignée Présidente.

La délégation municipale était composée de Madame Carmen TANNER, Vice-syndique et Messieurs François ARMADA, Municipal, Raphaël KUMMER, Chef de service, Thomas CZÁKA, Chef de service, Georges GRBIC, Directeur du Théâtre Benno Besson et Jean-François SUTTERLET Responsable gestion immobilière. Nous les remercions pour leur disponibilité et la clarté de leurs explications.

Le Théâtre Benno Besson est un fleuron de l'appareil culturel communal qui accueille tant de productions internationales que suisses drainant des spectateurs venus de toute la Suisse romande. Le TBB a également mis l'accent sur le volet « jeune public » pariant sur le fait qu'enfants et adolescents formeront l'auditoire de demain.

Cette bâtisse, notée au monument historique en classe deux, fête ses 125 ans cette année. Elle a subi de nombreuses transformations intérieures au fil du temps passant de près de 800 places à 460 actuellement.

Grâce aux travaux importants effectués en 2015, l'enveloppe de ce bâtiment patrimonial a été mise en valeur et en a fait un bijou magnifique et élégant.

Il n'en est pas de même de son contenu.

Comme vous avez pu le lire dans le préavis, le TBB est d'une telle vétusté qu'il ne remplit plus les normes de sécurité tant pour les artistes, que le personnel communal ou le public. La commission a fait le même constat, lors de la visite du bâtiment qu'elle a effectuée, le 17 août 2023.

Des structures de soutien de la voûte aux sous-sols, qui ne sont plus conformes aux normes incendies, en passant par les loges, les escaliers complètement usés, la fosse d'orchestre condamnée pour adapter une avant-scène en bois de mauvaise qualité, tout est à refaire. Par ailleurs, certains sièges s'écroulent et du plâtre tombe régulièrement des plafonds. Quant aux installations électriques, elles doivent être rapidement adaptées avant que d'autres accidents plus graves ne surviennent.

En 2021, la Municipalité a sollicité une ingénieure spécialisée en scénographie de théâtre qui a pu faire un premier diagnostic et propose un programme qui s'articule en trois volets principaux :

1. Infrastructures (sièges, loges, peintures, bureaux)

- 2. Électricité et incendie
- 3. Performances de l'outil (accessibilité, etc.)

La commission a eu connaissance de cette étude préliminaire

Afin d'éviter les dépassements, la Municipalité a fait le choix de mettre un accent particulier sur l'étude, prenant comme référence le prix au m2 SIA, à savoir CHF 850.-. Ce montant est peu précis mais compté largement.

Le crédit d'étude peut sembler élevé par rapport au crédit d'investissement projeté. Il ne faut pas oublier que l'affectation de ce bâtiment complexifie sa modernisation, son entretien et sa sécurisation, et nécessite de faire appel à des prestataires spécialisés, très couteux. Ces derniers aideront d'ailleurs la Municipalité à affiner cette demande de crédit. Les membres présents nous expliquent que, contrairement à la première étape de restauration du TBB, la future demande de crédit d'investissement ne se fera qu'à la suite d'appels d'offres. Par ailleurs, le Service des bâtiments bénéficie aujourd'hui d'un protocole de suivi de chantiers très professionnel.

Pendant la durée des travaux, il semble presque certain que le théâtre devra fermer ses portes. La Municipalité réfléchit à certaines solutions, allant du report de la programmation sur d'autres théâtres, au montage éventuel d'un chapiteau.

Conclusion:

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter les conclusions de ce préavis.

La commission émet cependant quatre vœux :

- Soucieux de ne pas subir le même dépassement pharaonique que lors de la première restauration du TBB, les membres de la commission insistent sur le fait qu'un processus soit mis en place afin de verrouiller les montants qui seront demandés pour le crédit d'investissement.
- 2. La commission insiste également sur le fait que les représentants des utilisateurs directs de ce monument soient impliqués dans le projet comme cela a été le cas dans la réfection de la bibliothèque.
- 3. Dans le cadre de cette réfection, la commission souhaite que la collaboration entre le théâtre et le restaurant (peu satisfaisante aujourd'hui) soit repensée afin que le futur bar remplisse sa mission première, à savoir l'accueil du public.
- 4. La commission souhaite enfin que la Municipalité ait une vision à long terme et ne ferme pas la porte à l'étude de variantes qui pourraient déboucher sur l'organisation de spectacles musicaux par exemple et qu'elle ne condamne pas définitivement certains espaces qui pourraient être réutilisés, comme la fosse d'orchestre.

Yverdon-les-Bains, le 6 septembre 2023

Présidente de la commission

at. J-r

Claude-Anne Jaquier